

Chers amis du Christ,

Jésus poursuit son discours sur la montagne en commentant sur les Dix commandements. Lors nous lisons les Saintes Écritures, faut être prudents. Il est facile de tordre le sens des paroles divines pour qu'elles nous avantagent. Il ne faut surtout pas instrumentaliser la Parole de Dieu pour justifier nos écarts et nos obsessions.

À l'époque de Jésus, les Zélotes, un groupe dont l'apôtre saint Simon et Barrabas faisaient partie, cherchaient à inciter les Juifs à la révolte contre les envahisseurs romains. Ils ont voulu voir en Jésus leur nouveau roi, le fils de David le conquérant qui avait autrefois chassé et pourchassé les Philistins et qui avait conquis Jérusalem. Les choses n'ont pas vraiment changé, du moins dans certains secteurs. « Au nom de notre foi », on veut toujours une religion triomphaliste qui s'empare de tous les pouvoirs. « Au nom de notre foi », on veut renverser des gouvernements jugés injustes. « Au nom de notre foi », on veut faire violence aux riches « exploités » pour secourir les pauvres « victimes ». Parfois même, « au nom de notre foi », on justifie tueries, invasions, génocides et esclavages.

Pourtant, chaque fois qu'on a voulu faire de Jésus un roi politique, Il s'est sauvé. Lorsque les apôtres ont voulu le défendre au Jardin des Oliviers, Il a guéri Malchus - un ennemi - qui avait été blessé. Pour se pavaner en procession, Jésus avait choisi un âne. Sa couronne n'était pas parée de bijoux mais d'épines. Son trône n'était pas une place de choix entourée d'une cour en adoration devant lui : c'était une croix et il était entouré de brigands. Il n'avait même pas une pierre pour y reposer sa tête!

Jésus n'a absolument rien d'un anarchiste. Rien ne disparaîtra de la Loi de Dieu. Bien au contraire! Il ne faut tuer personne? Ce n'est pas suffisant! Il ne faut même pas se mettre en colère ou insulter son frère. Les époux doivent être fidèles? Ce n'est pas suffisant! Ils ne doivent même pas regarder avec désir une autre personne ou entretenir des pensées impures. Lorsque les choses ne vont plus dans la famille, la loi - de Moïse ou du Québec - permet aux époux de se séparer et de refaire leur vie? Eh bien non! Le mariage, c'est pour toute la vie.

Trop souvent on entend dire que la Loi avait peu importante pour notre Seigneur. Pourtant, Il est fidèle à ses devoirs religieux en tout temps. Le jour du sabbat, Il se rend à la synagogue avec ses disciples. Il accomplit les pèlerinages annuels au Temple de Jérusalem depuis son enfance. Il paye la dîme du Temple et les impôts aux autorités romaines.

Dieu a inscrit au cœur de la création sa Loi divine, exaltée et perfectionnée par Jésus. Ne soyons pas des enfants capricieux. La Loi de liberté, comme l'appelle saint Jacques, nous est donnée pour nous indiquer comment vivre à l'abri de l'esclavage du péché. Il faut l'accueillir et de conformer notre volonté à celle du Père comme nous le prions si souvent. En effet, le disciple du Christ ne s'appartient plus. Il n'est pas le maître de sa vie : il est au Christ, et le Christ est à Dieu.

Avec ma prière,

Abbé Jean-Sébastien



Lampe du sanctuaire :

la lampe du sanctuaire brûlera aux intentions de Marielle Hébert durant la semaine du 15 février.

Offrandes 25 janvier, 1^{er} et 8 février = 1781\$

INTENTION DE MESSES	
Dimanche le 15 février Félix Bijeau Irénée et Jeannette Primeau Lise Simon Mercredi le 18 février Jean-Marie Paquette et Huguette Lemire Jeu di le 19 février Jean Thibault Dimanche le 22 février Monique Dubois Legault Raymond Cloutier Marielle Hébert Robert Roy (3 ^e anniversaire)	11h00 Famille Richard Mallette Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles 09h00 Parents et amis aux funérailles 09h00 Parents et amis aux funérailles 11h00 Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles Diane et les enfants



LISTE DES ACTIVITÉS DES PAROISSES SAINT-CLÉMENT ET SAINTE-MARTINE pour le Carême et le Triduum Pascal.

Mercredi 18 février Mercredi des Cendres	Sainte-Martine 9h Avec imposition des cendres Saint-Clément 18h30 Avec imposition des cendres
Les mardis du 24 février au 24 mars Entretiens du Carême	Saint-Clément 18h30
Lundi 23 mars Préparation pénitentielle et confession	Saint-Clément 18h30
Mardi 31 mars Messe Chrismale	Cathédrale Sainte-Cécile 19h
Jeu di 2 avril Commémoration de la Dernière Cène	Sainte-Martine 19h
Vendredi 3 avril Office de la Passion pour les enfants Office de la Passion pour tous	Saint-Clément 9h am Sainte-Martine 15h
Samedi 4 avril Veillée pascale	Saint-Clément 19h
Dimanche 5 avril 1 ^{er} dimanche de Pâques	Messes aux heures habituelles

Carnet Carême 2026 «Ayez confiance ! Jésus nous conduit» au coût de 6\$

ENCART PUBLICITAIRE

Il nous reste encore quelques encarts publicitaires dans le feuillet paroissial.
Pour toute information, veuillez communiquer avec le bureau de la paroisse.

Reçus pour fin d'impôts

Les reçus seront disponibles à l'église les dimanches 15 et 22 février. Par la suite ils seront postés.

Pour ceux qui reçoivent par courriel, ils seront envoyés durant la semaine du 15 février.

Si vous ne semblez pas les avoir reçus, veuillez regarder dans les courriels indésirables avant de communiquer avec nous.



La Région Pastorale du Grand Valleyfield offre 3 journées de RESSOURCEMENT pour le CARÊME, accompagnée par Sr Simone Pierre Amagnamoua

Les samedis : 21 février- 14 mars et 28 mars 2026 Horaire : 9h00 à 15h45 Lieu : Basilique-Cathédrale Sainte-Cécile. 19, rue de l'Église, Salaberry-de-Valleyfield à la sacristie (Entrée par la porte de la Salle Yves-Abran) Contribution volontaire.

RETROUVER LE CHEMIN DU CŒUR : Un ressourcement tout approprié en ce temps de Carême 2026, pour nous aider à approfondir et redécouvrir le Chemin du Cœur, selon l'itinéraire spirituel du Réseau Mondial de Prière du Pape s'appuyant sur la Parole de Dieu.

Sœur Simone Pierre Amagnamoua nous accompagnera dans ce parcours pour cheminer à travers les neuf étapes de cet itinéraire spirituel :

PRIÈRE-ENSEIGNEMENT-ÉCHANGES-CHANTS-ADORATION

Une pause d'une heure est prévue pour le dîner, chaque personne participante apportera son dîner ou pourra aller manger dans un resto tout près, selon ses possibilités.

Au plaisir de vous y rencontrer pour participer à ces rencontres fraternelles.

Infos : 450 373-3644



CARÊME 2026 RESSOURCEMENT

3 MARS 2026 au Centre Diocésain – Salle Guy-Bélanger,
11 de l'Église, Salaberry-de-Valleyfield

Animé par le Père Gilles Bourdeau, franciscain, fils de Saint François d'Assise, passionné de la Parole de Dieu, conférencier et écrivain, homme de prière et de sagesse.

De 13h 30 à 15h30, un temps pour reprendre souffle : «Rassasie-nous de ton amour au matin» (Psaume 89, 14-17)

De 19h30 à 21h, «Il est descendu aux enfers» Une démarche et un éclairage important pour mieux comprendre cet article du Symbole des Apôtres.

Jésus en enfer ou aux enfers ? Une réflexion qui apporte de la lumière au cœur de la Semaine Sainte.

Bienvenue à tous et toutes !

Entrée libre



RVI RENDEZ-VOUS INTERGÉNÉRATIONNELS

Formation gratuite offerte
par M. Mario Mailloux et
Mme Sophie Tremblay pour
ensemble... Découvrir la
proposition de l'OCQ en
catéchèse
intergénérationnelle;



Apprendre la pédagogie en 8 clés; Vivre la simulation d'un RVI.

MARDI, 17 février 2026 de 9h30 à midi en Zoom

Inscription Cynthia Crevier 450 373-8122 poste : 216



Campagne spéciale – Mond'Ami lance un cri du cœur pour assurer sa pérennité.

Document disponible à l'église.



**CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES
CATHOLIQUES DU CANADA**

Communiqué de presse

Déclaration de la CECC concernant le projet de loi C-218 : rejet de l'« aide médicale à mourir » pour les troubles mentaux

4 février 2026

(Ottawa) – Le Conseil permanent de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a publié une [déclaration concernant le projet de loi C-218](#), qui vise à empêcher les personnes dont le seul problème médical est une maladie mentale d'avoir accès à l'euthanasie et le suicide assisté par un médecin (« AMM »).

[La CECC a une longue histoire de rejet de l'« AMM »](#) et cherche à en limiter la portée dans la société canadienne. Cette déclaration a été approuvée par 14 évêques de partout au Canada, qui constituent ensemble le Conseil permanent, la plus haute instance d'autorité de la CECC entre les assemblées plénières.

La position de la déclaration s'aligne avec la [Lettre ouverte du Conseil permanent au gouvernement fédéral sur la permission accordée aux personnes atteintes de maladies mentales d'avoir accès à l'euthanasie et au suicide assisté \(2023\)](#) : « Le fait de permettre ou d'aider ces patients et patientes à se suicider contredit directement les stratégies nationales de prévention du suicide et renie notre responsabilité sociale collective de fournir aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale un traitement, un soutien et de l'espoir par le biais d'interventions thérapeutiques. »

S'appuyant sur des études empiriques ainsi que le jugement professionnel de nombreux experts et expertes en santé mentale, la déclaration publiée aujourd'hui souligne que les troubles mentaux ne sont pas nécessairement irrémédiables. Cela met en évidence la nécessité d'améliorer l'accès aux traitements pour les maladies mentales, y compris les soins palliatifs.

Le Conseil permanent conclut par une exhortation à permettre que le vote parlementaire sur le projet de loi C-218 se déroule selon la conscience des parlementaires plutôt que selon la ligne de parti.

Lisez la déclaration complète :

En français : <https://www.cecc.ca/wp-content/uploads/2026/02/2026-02-04-Declaration-du-CP-de-la-CECC-Appui-du-Projet-de-loi-C-218.pdf>

En anglais : <https://www.cccb.ca/wp-content/uploads/2026/02/2026-02-04-Statement-by-CCCB-PC-Support-of-Bill-C-218.pdf>

Confiance! Jésus nous conduit!

Carême 2026 - Message de Mgr Alain Faubert

Chers frères et sœurs de notre diocèse de Valleyfield,

Le thème proposé pour le Carême de cette année 2026 est d'une actualité brûlante! Devant la situation de notre terre, « travaillée d'une sourde violence, affamée d'unité, en mal de délivrance », devant la situation de grande fragilité de nos communautés d'Église et la pauvreté de nos moyens, devant la maladie et tant d'autres malheurs qui rôdent autour de nous, certains vont se demander : « Si c'est bien vrai que Jésus nous conduit, voulez-vous bien me dire où il nous mène? »

En réponse à cette question, je vous partage ma conviction profonde : Jésus est avec nous, comme il nous l'a promis. Et il nous conduit tout simplement vers sa Pâque, vers ce lieu où, **contre toute attente**, nous pouvons voir Dieu qui a vaincu, une fois pour toutes, le Mal et la Mort. Jésus nous conduit vers ce lieu où Dieu nous montre tout son génie en transformant la Croix de son Fils unique, instrument de malédiction, de torture et de mort, en Arbre de Vie en abondance.

Frères et sœurs, en ce Carême 2026, Jésus nous conduit « au travers » l'angoisse et le désespoir qui nous menacent, comme autrefois le Seigneur Dieu a conduit son peuple « à travers » les eaux de la Mer Rouge, et « au travers » du désert, jusqu'en Terre promise.

Alors, un premier mot d'ordre : **Suivons Jésus!** Au-delà du désert, il nous invite à marcher avec lui, dans le jeûne, la prière et le partage, vers la montagne où il va être transfiguré, au puits de la Samaritaine, à la piscine de Siloé, au tombeau de Lazare, dans les rues de Jérusalem, au Jardin des Oliviers, à la cour du Vendredi Saint, à la colline du Calvaire. Oui, suivons-le! Jusqu'au tombeau vide du matin du premier jour, jusqu'à l'aube de Pâques et au-delà, jusqu'à entrer avec lui dans ce monde nouveau qu'il inaugure par sa Résurrection.

Deuxième mot d'ordre : **Pour bien le suivre, écoutons-le!** « Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur, mais écoutons la voix du Seigneur. » Ne laissons pas la peur nous enfermer dans le tombeau, ne laissons pas nos fautes nous emmurer dans la tristesse. Écoutons la voix et la vie donnée du Christ nous redire à quel point Dieu nous aime. Laissons cet amour nous libérer, nous ouvrir à l'autre, nous conduire aux autres, à tous ceux et celles qui ont besoin d'espérance.

Frères et sœurs, c'est le Carême! C'est le temps de passer avec le Christ de la mort à la Vie! C'est le Carême! Quarante jours pour le découvrir présent, marchant à nos côtés, semant partout sa Paix. Quarante jours pour la semer avec lui. **Confiance! Jésus nous conduit!**

Au nom de toute l'équipe diocésaine, je vous souhaite un fructueux temps de Carême, une bonne montée vers Pâques, et je vous invite déjà à me retrouver pour célébrer ensemble la Messe chrismale, le mardi 31 mars prochain, à 19 h, en notre belle Cathédrale Sainte-Cécile. C'est un rendez-vous!

Fraternellement,

†Alain Faubert, Évêque de Valleyfield

